



MÉMOIRE

Relatif au Projet de loi 56

Loi sur la transparence en matière de lobbysme

Transmis au Commissaire au lobbysme du Québec

Février 2016

Coordonnées de Solidarité populaire Richelieu-Yamaska

1195, rue Saint-Antoine, bureau 111

Saint-Hyacinthe, QC

J2S 3K6

Courriel : info@spr-y.org

Téléphone : 450-773-6548



Table des matières

Ce que nous sommes	1
Notre position.....	2
Les perspectives de nos interventions	3
Une société avec des rapports égalitaires entre les femmes et les hommes	4
Une société juste sur les plans économique et social	4
Une société démocratique	4
Une société non violente	4
Une société non discriminatoire.....	5
Une société qui priorise la protection de l'environnement et l'utilisation durable des ressources et du territoire.....	5
NOS RECOMMANDATIONS.....	5
Conclusion	7

Ce que nous sommes

*Solidarité populaire Richelieu-Yamaska*¹ est actif depuis plusieurs années dans le milieu, souvent par l'entremise d'activités éducatives. Nous faisons partie d'un mouvement social autonome et nous cherchons à être un agent de transformation sociale pour l'amélioration du tissu social, pour la promotion des droits sociaux, et la recherche du bien commun.

Une place importante est toujours donnée aux participants et participantes pour exprimer leurs questions, leurs problèmes ou leurs intérêts. Nous faisons état dans le milieu de problématiques sociales dans le cadre de déjeuners-causerie ou d'assemblées publiques ou sont invités des personnes-ressources pour nous nous aider à s'approprier celles-ci.

À titre d'exemples, nous avons traité de *Nos services publics menacés* avec Pierre-Antoine Harvey, économiste à la *Centrale des syndicats du Québec (CSQ)*. Nous avons pris connaissance de solutions alternatives que le gouvernement pourrait entreprendre afin de maintenir nos services publics.

Lors des élections municipales, provinciales et fédérales, nous organisons des rencontres d'information ouverte au grand public. Nous donnons la parole aux candidats des partis politiques qui participent à cet exercice démocratique dans notre circonscription de Saint-Hyacinthe. Ces assemblées diffusées aussi par *TVCOGECO* permettent à la population d'être mieux en mesure de connaître la vision de ses candidats et du programme de leur parti.

D'ailleurs notre télévision locale diffuse la plupart de nos activités en nous donnant la possibilité de partager nos savoirs et nos connaissances avec les membres de la communauté. Avec *COGECO*, nous donnons un rayonnement important à nos activités dans le milieu.

¹ Solidarité Populaire Richelieu-Yamaska (SPRY) est un regroupement de 54 organismes membres. Il rassemble des organisations syndicales, populaires, communautaires, féministes, institutionnelles, religieuses, étudiantes et de solidarité internationale de la région Richelieu-Yamaska afin de promouvoir un projet social axé sur l'obtention d'une plus grande justice sociale tant sur le plan économique, environnemental, politique que culturel et ce, tant sur le plan régional, national et qu'international.

Les problématiques sociales que nous touchons sont variées. Par exemple, celles que nous avons vécues dernièrement sur :

- *Les impacts des accords internationaux sur l'agriculture au Québec (novembre 2015)*
- *Projet de loi n°56 : Loi sur la transparence en matière de lobbysmes (novembre 2015)*
- *Nos réussites sociales (décembre 2015)*
- *Sommes-nous devenus accros au crédit? (janvier 2016)*
- *Paroles de femmes qui a été une occasion pour nous d'«entendre» la parole de femmes. (février 2016)*

L'ensemble de nos interventions s'adressent à des membres de divers organismes et à toute la population. Ce sont des *démarches d'apprentissage et de réflexion critiques par lesquelles des citoyens et citoyennes mènent collectivement des actions qui amènent une prise de conscience individuelle et collective au sujet de leurs conditions de vie ou de travail. Ces démarches d'apprentissage visent, à court, moyen ou à long terme, une transformation sociale, économique, culturelle et politique de leur milieu.*

Notre position

Le mouvement de citoyen a fait surgir une nouvelle conscience de consommateur et une production de proximité. Il existe au sein de notre société un foisonnement d'actions qui contribuent à réinventer la démocratie et sur lesquelles il faut s'appuyer. Pensons par exemple à l'agriculture écologique; un jour, ce qu'elle aura réussi à enraciner dans les consciences des consommateurs sera si fort que le ministre de l'Agriculture ne pourra qu'en faire une priorité de son programme.

Ce foisonnement d'actions est possible car il s'appuie sur une participation citoyenne et démocratique qui demande à être soutenu par l'État et surtout pas à être restreint dans son développement par un projet de loi (56) comme celui de la *Loi sur la transparence en matière de lobbysme*.

Si ce projet de loi est issu d'une bonne intention de transparence celui-ci aura pour effet dans son application d'assujettir et de brider les organismes à but non lucratif dont les organismes communautaires. Nous n'avons pas d'intérêts personnels ou privés à promouvoir auprès du gouvernement. Nos interventions sont animées par notre désir de protéger et de promouvoir le bien commun.

Nous ne présentons pas un risque de collusion ou de conflits d'intérêts dans nos rapports avec ceux qui assument dans notre société des charges publiques. Toutes nos activités sont publiques et transparentes et, par conséquent, permettent de donner une voix à des catégories de personnes qui ont peu de moyens pour se faire entendre dans notre société.

Nous croyons que ce projet de loi réduit de façon importante leur droit d'expression et qu'il sera un frein au militantisme nécessaire pour défendre les droits sociaux et le bien commun. La menace de sanctions et d'amendes suite à une interprétation erronée accentue le frein pour entreprendre des activités de représentation. En imposant aux porte-parole du mouvement communautaire une responsabilité juridique plusieurs ne voudront pas assumer cette responsabilité faisant en sorte, encore une fois, de brimer l'expression citoyenne et de faire obstacle à la démocratie.

Vous verrez dans les paragraphes suivants que nos visions de développements sociaux sont d'emblée transparentes et volontairement très ouvertes et médiatisées.

Les perspectives de nos interventions

Les perspectives de nos interventions consistent à travailler à la transformation sociale et à l'utilisation durable de l'environnement pour une justice sociale. À travers différents types d'interventions, cette coalition vise à bâtir une société nouvelle.

Nous cherchons à stimuler la mobilisation, l'appropriation des informations nécessaires à l'analyse sociale et à l'action. Nous réalisons des activités de mobilisation, des interventions politiques et diverses représentations. Nous sommes soucieux de vivre des concertations avec d'autres associations du milieu. La justice sociale, la solidarité, la démocratie, l'autonomie et le respect sont des valeurs que nous reconnaissons dans le milieu communautaire et que nous partageons.

Une société avec des rapports égaux entre les femmes et les hommes

Nous voulons une société qui cesse d'opprimer la moitié de sa population. Dans la société que nous prônons, le sexe d'une personne ne déterminera plus son statut ni social, ni économique. Les femmes seront proportionnellement représentées dans toutes les structures administratives et de pouvoir. Ni abus de pouvoir et ni violence envers les femmes ne seront tolérés.

Une société juste sur les plans économique et social

Nous voulons une société économiquement et socialement juste où l'utilisation durable des ressources, la distribution des richesses et l'organisation du travail permettent l'épanouissement de toutes et tous individuellement et collectivement. Une société où le plein emploi, des politiques fiscales équitables, un système d'éducation accessible, des politiques de protection de l'environnement visant le long terme et des politiques sociales équitables seront au cœur du développement des personnes et des collectivités.

Une société démocratique

Nous voulons une société qui véhicule une véritable démocratie tant dans sa représentation politique que dans ses structures et qui se dote des outils nécessaires favorisant le droit de parole. Une société qui respecte l'autonomie des régions et prône un réel développement régional. Cette société sera respectueuse de la volonté des peuples à disposer d'eux-mêmes.

Une société non violente

Nous voulons une société où la guerre ne représente pas la solution privilégiée aux conflits entre les pays ou les individus. Une société qui soit ouverte sur le monde et qui respecte le droit à l'intégrité physique et psychologique des personnes. Toute forme de violence envers les enfants, les femmes et les hommes doit être bannie.

Une société non discriminatoire

Nous voulons une société qui favorise l'intégration des communautés culturelles tout comme leur plein épanouissement en leur accordant les mêmes droits qu'à l'ensemble de la population. Une société qui rejette catégoriquement le racisme, le sexisme et l'oppression. Une société qui prône le respect des collectivités et des individus peu importe la race, le sexe ou la religion, l'orientation sexuelle, la condition physique, psychologique et économique. Conséquemment, une société qui prône le respect des organisations et des moyens et lieux d'expression collective.

Une société qui priorise la protection de l'environnement et l'utilisation durable des ressources et du territoire

Nous voulons une société où l'utilisation durable des ressources de la planète et du territoire soit au cœur des préoccupations avec une vision à long terme. Une société qui tient compte de son empreinte écologique dans toutes les sphères de l'organisation sociale et économique. C'est la survie de l'humanité toute entière qui est en jeu : une société qui choisit le long terme au lieu du profit à court terme; une société qui choisit la gestion durable des ressources au détriment de la surconsommation effrénée.

NOS RECOMMANDATIONS

Première recommandation

Solidarité populaire Richelieu-Yamaska recommande au gouvernement du Québec et au Ministre responsable de l'Accès à l'information et de la Réforme des institutions démocratiques d'abandonner le projet de loi 56 dans sa forme actuelle parce qu'il constitue une entrave à la liberté d'expression et au droit de personnes à faire valoir leur point de vue auprès du gouvernement.

Deuxième recommandation

Comme ce projet de loi est aussi une atteinte à la Charte des droits et des libertés de la personne, nous demandons que soit consulté le *Commissaire des droits de la personne et des droits de la jeunesse* ainsi que Le Protecteur du citoyen à cause des risques que ce projet représente.

Troisième recommandation

Nous sommes en accord pour avoir un gouvernement transparent et si les citoyens ont le droit de connaître les interventions qui ont pu influencer les décideurs dans leurs prises de décision, ce projet de loi est une avenue inappropriée. Pour atteindre cet objectif nous demandons d'étendre à tous les titulaires d'une charge publique la directive obligeant les ministres à divulguer toutes les sollicitations dont ils sont l'objet ou qui ils sollicitent eux-mêmes.

Cet exercice se fait déjà en partie par les ministres qui doivent, depuis le 15 janvier 2015, diffuser de manière proactive leurs activités publiques et, depuis le 1er avril 2015, les renseignements relatifs aux rencontres avec des acteurs non gouvernementaux. Un site Internet a même été conçu à cet effet (<https://www.transparence.gouv.qc.ca/>). Pourquoi ne pas étendre cet exercice à un nombre plus élevé de titulaires d'une charge publique? Pourquoi exempter le ministère de l'éducation et de la Santé de cette obligation? Ce sont deux ministères où il se dépense énormément de l'argent des contribuables. Cette façon de procéder éviterait de mettre un trop lourd fardeau sur un ensemble d'organismes qui devraient pouvoir se consacrer entièrement à leur mission. Le registre des lobbyistes pourrait ainsi être restreint aux véritables lobbyistes.

Conclusion

Nous estimons aussi que la surcharge d'informations engendrée par l'ajout potentiel de milliers d'OSBL au registre des lobbyistes aura aussi pour effet de réduire l'accessibilité aux informations recherchées - celles sur les vraies activités de lobbyiste - avec pour résultat l'effet contraire souhaité, soit de limiter la transparence.

Solidarité Populaire Richelieu Yamaska n'est pas un organisme de lobbyiste, c'est un organisme de changement social.